

Fiche de données de sécurité Primaire d'accrochage Viaxi A pour résine thermocollée

Section 1 : Identification de la substance/ du mélange et de la société

1.1. Identificateur de produit

| | |
|----------------------|---------------|
| Nom commercial: | Viaxi A |
| Nom du groupe: | Époxy |
| Autres informations: | Adhésif epoxy |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|----------------------------|--|
| Utilisations recommandées: | Adhésif epoxy Application par rouleau ou brosse. |
| Usages non recommandés: | Les utilisations autres que celles mentionnées ci-dessus ne sont pas autorisés. Ne pas utiliser sous forme pulvérisée. |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

| | |
|--------------|-------------------------|
| Société: | Geveko Markings |
| Adresse: | Longelsevej 34 |
| Code postal: | 5900 Rudkøbing |
| Pays: | DANEMARK |
| E-mail: | msds@gevekomarkings.com |
| Téléphone: | +45 63517171 |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 40 05 48 48 (Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris) La ligne d'urgence est ouverte 24 heures sur 24.

Section 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|---|--|
| CLP-classification: | Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Eye Irrit. 2;H319 Aquatic Chronic 2;H411 |
| CLP-classification - autres informations: | Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP (1272/2008) |
| Effets nocifs les plus graves: | Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication. |

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes



Mentions d'avertissement: Attention

Contient

Substance: produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, Epoxy Resin, oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]; oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14

Déclarations de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mises en garde

P302/350 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P305/351/338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Information supplémentaire

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

VOC: Ce produit contient un maximum de 0 g COV/L. La valeur limite est 780 g COV/L (cat. B/c)

2.3. Autres dangers

Il n'y a pas eu d'évaluation PBT ni vPvB. Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

Section 3 : Composition / Information sur les composants

3.2. Mélanges

| Substance | Numéro CAS | Numéros CE | No d'enregistrement REACH | Concentration | Notes | CLP-classification |
|---|------------|------------|---------------------------|---------------|-------|---|
| produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine | 25068-38-6 | 500-033-5 | 01-2119456619-26-xxxx | 50 - 100% | | Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Eye Irrit. 2;H319 Aquatic Chronic 2;H411 |
| Epoxy Resin | 55492-52-9 | 611-275-7 | | 25 - 50% | | Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1A;H317 Eye Irrit. 2;H319 Aquatic Chronic 2;H411 |
| oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]; oxyde de glycidyle et d'alkyle en C12-C14 | 68609-97-2 | 271-846-8 | 01-2119485289-22-xxxx | 10 - 25% | | Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 |

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H..

Section 4 : Premier secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-------------------------------|--|
| Inhalation: | Sortir à l'air libre. Placer l'accidenté sous surveillance. Consulter un médecin en cas de malaise. |
| Ingestion: | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| Contact cutané: | Retirer les vêtements souillés. Enlever avec soin le plus de produit possible sur la peau à l'aide d'un chiffon. Laver la peau soigneusement avec du savon et de l'eau tiède puis utiliser une crème dermatique. Consulter un médecin en cas d'eczéma. |
| Contact avec les yeux: | Bien ouvrir l'oeil, retirer d'éventuelles lentilles de contact, rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-oeil) puis contacter un médecin sans tarder. Poursuivre le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin. |
| En général: | En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour la peau ; peut provoquer une rougeur. Corrosif une fois mélangé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire. Traiter les symptômes.

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|--|---|
| Moyens d'extinction appropriés: | Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. |
| Moyens d'extinction inappropriés: | Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

S'il existe un risque d'exposition aux vapeurs et gaz de combustion, un appareil respiratoire isolant doit être porté. Faire détruire l'eau contaminée qui a servi à éteindre l'incendie.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|----------------------------------|--|
| Pour les non-secouristes: | Utiliser des vêtements de protection spécifiques. Mettre des gants. |
| Pour les secouristes: | Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé. |

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface. Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon. Bloquer la progression de l'écoulement et absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant, puis collecter dans un récipient à déchets approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination. Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection.

Autres informations: Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas stocker, utiliser ni consommer des denrées alimentaires, boissons et tabac dans le laboratoire. Stocker les équipements de protection personnelle séparément des autres vêtements. Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés et de préférence à l'extérieur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne pas exposer à une source de chaleur (par exemple aux rayons du soleil). Garder sous clef. Eviter l'exposition directe à la lumière du soleil. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

Section 8 : Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Base légale: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Juin 2008.

Valeurs seuils biologiques: Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes aux limites d'exposition professionnelle en vigueur.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition: Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents. Retirer immédiatement les vêtements souillés. Changer de gants immédiatement en cas de contamination et se laver les mains avec de l'eau et du savon.

Contrôles techniques appropriés: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux.

Equipement de protection individuelle, protection des mains: Mettre des gants. Changer de gants immédiatement en cas de contamination et se laver les mains avec de l'eau et du savon.

Équipement de protection individuelle, protection de la peau:

Vêtement/sur-pantalon de protection ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine fermée. Utiliser des vêtements de protection spécifiques. Utiliser des vêtements de protection.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire:

Utiliser un masque respiratoire lors de traitement de fortes quantités. Au cas où la ventilation est insuffisante, utiliser un masque respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

Risques de chauffe:

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

Autres informations:

Ne pas utiliser sous forme pulvérisée.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Paramètre | Valeur/unité |
|-----------------------|---------------------|
| Etat | Liquide |
| Couleur | Légèrement jaunâtre |
| Odeur | Caractéristique |
| Solubilité | Insoluble |
| Propriétés explosives | Non explosif |
| Propriétés oxydantes | Ne s'applique pas. |

| Paramètre | Valeur/unité | Remarques |
|---|---------------|-----------|
| pH (solution à utiliser) | - | |
| pH (concentré) | Aucune donnée | |
| Point de fusion | Aucune donnée | |
| Point de congélation | Aucune donnée | |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 200 > °C | |
| Point d'inflammation | 100 > °C | |
| Taux d'évaporation | Aucune donnée | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée | |
| Limites d'inflammabilité | Aucune donnée | |
| Limites d'explosion | Aucune donnée | |
| Pression de vapeur | Aucune donnée | |
| Densité de vapeur | Aucune donnée | |
| Densité relative | Aucune donnée | |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Aucune donnée | |
| Température d'auto-inflammabilité | | |
| Température de décomposition | Aucune donnée | |
| Viscosité | 700 mPas | |
| Seuil olfactif | Aucune donnée | |

9.2. Autres informations

| Paramètre | Valeur/unité | Remarques |
|-----------|------------------------|-----------|
| Densité | 1.12 g/cm ³ | |

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec: Amines. Oxydants forts/

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec: Acides/ Métaux alcalins/ Oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Eviter l'exposition directe à la lumière du soleil. Eviter le contact avec l'humidité et l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Réducteurs/ Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, si le stockage est fait conformément aux recommandations. Des fumées dangereuses se forment en cas d'incendie. En suivant les instructions du fournisseur, le produit est stable. Il peut cependant dégager des fumées toxiques s'il est chauffé.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale: Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë - par voie cutanée: Irritant

Toxicité aiguë - par inhalation: : L'inhalation des vapeurs peut provoquer des irritations des voies respiratoires supérieures.

Corrosion/irritation cutanée: Irritant pour la peau. Peut entraîner des rougeurs.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Peut provoquer une irritation de l'oeil.

Sensibilité respiratoire et cutanée: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symptômes sont rougeur, gonflement, ampoules et ulcération. Ils apparaissent souvent très lentement.

Section 12 : Données écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Autres informations

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Catégorie de déchet: Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 08 02 99 déchets non spécifiés ailleurs

Section 14 : Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9

Etiquette(s) de danger:

Numéro d'identification du danger:

Autres informations:

14.4. Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement:

Code de restriction tunnel: E

Transport par cours d'eau intérieurs (ADN)

14.1. Numéro ONU: 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9

Etiquette(s) de danger:

Dangereux pour l'environnement dans les navires-citernes:

14.4. Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement:

Autres informations:

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9

Etiquette(s) de danger:

14.4. Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement:

Nom(s) de la ou des substances présentant un danger pour l'environnement:

EmS: F-A, S-F IMDG Code segregation group:

Autres informations:

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

| | | | |
|--|------|-------------------------------------|-----|
| 14.1. Numéro ONU: | 3082 | 14.4. Groupe d'emballage: | III |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: | | 14.5. Dangers pour l'environnement: | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 9 | Autres informations: | |
| Etiquette(s) de danger: | | | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | | | |
| 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | | | |

Ne s'applique pas.

Section 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autorisations / limitations: Ne pas utiliser sous forme pulvérisée.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

Section 16 : Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

| Version | Date de révision | Responsable | Modifications |
|---------|------------------|-------------|---------------|
| 1.0.0 | 25/01/2016 | | |

Notes du vendeur: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Liste des déclarations H pertinentes

| | |
|------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Langue du document: FR